



ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS

11, avenue Jean Perrot - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04 76 87 76 41 - E-mail : secretariat@acl-grenoble.org

Site Internet : <https://acl-grenoble.org>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2026

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Aurélien AUGER, Agnès BIJAOU, Céline BLANC, Alexia EDMOND, Ophélie GARCIN, Soazig LEFORESTIER, Johanna LOIODICE, Bregje NOUWENS, Cécile ROISIN, Ruth SRAMEK, Cinzia SERMENGHI.

Etaient excusés : Cécile BAUDIN, Sabia BELKA, Janine BRUN, Cécile CINTRAT, Nicolas GARCIA, Moufid HADJI, Valentina TADE.

Le Jeudi 12 Mars 2026 à 18h30, les administrateurs de l'Association des Centres de Loisirs se sont réunis en Conseil d'Administration, sous la présidence de Cécile ROISIN.

Cécile ROISIN souhaite la bienvenue et rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Actualités

- Recrutement animateur.trice Jeunesse Vaulnaveys-Le-Haut et assistant.e administrative à Gières Jeunesse.
- Formation du personnel
- 2ème édition de l'ACL en fête

2. Bilan de l'année 2025

- Etude la fréquentation
- Résultats financiers provisoires de l'exercice 2025.

3. Année 2026

- Le programme des activités du 2^{ème} trimestre 2026.
- Fixation de la date de l'Assemblée Générale

4. Questions diverses

Les travaux seront clôturés par notre traditionnel repas.

ACTUALITES

1. Recrutements

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines de l'association, deux recrutements sont actuellement en cours :

- Le recrutement d'une animatrice jeunesse à Vaulnaveys-le-Haut, faisant suite à une démission ;
- Le recrutement d'une assistante administrative pour Gières Jeunesse, dans le cadre d'un remplacement lié à un congé maternité.

Ces recrutements visent à assurer la continuité et la qualité du fonctionnement des services concernés.

2. Formation du personnel

Les animateurs et directeurs des accueils de loisirs permanents de l'ACL participent actuellement à des séances d'analyse de la pratique. Après une première session menée en 2025, les participants ont exprimé le souhait de poursuivre ces temps d'échange, organisés toutes les six semaines, à l'issue de chaque période de fonctionnement.

Lors de l'une des séances, la question du statut et de la reconnaissance du directeur d'accueil de loisirs a été abordée. À la suite de cette analyse et des éléments remontés à la direction, une session de coaching collectif a été proposée en février. Cette intervention a porté sur les enjeux de légitimité liés à la fonction de direction et aux relations avec les différents partenaires institutionnels et éducatifs.

Par ailleurs, en novembre 2025, une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) a été organisée à la Villa Arthaud. Pendant deux jours, les responsables de centres de loisirs se sont formés aux gestes de premiers secours. Ces compétences essentielles pourront ensuite être transmises à leurs équipes afin de garantir au mieux la sécurité des enfants accueillis.

Enfin, des formations régulières sont proposées par la SDJES sur diverses thématiques en lien avec le terrain. Chaque année, la direction encourage les responsables à y participer afin d'actualiser et d'approfondir leurs pratiques professionnelles. À titre d'exemple, en 2025, plusieurs formations ont été suivies : « animer dans la neige », « sensibiliser les enfants au tri des déchets », ou encore « comment rendre les accueils de loisirs plus inclusifs ».

3. ACL en fête

Suite au succès de la première édition de l'ACL en fête, organisée en 2025 à Gières, une seconde édition est actuellement en préparation. Elle se tiendra le samedi 13 juin 2026, de 14h à 18h, à Clem'Enfants.

Cet événement annuel poursuit plusieurs objectifs :

- Proposer un temps annuel festif fédérateur permettant de faire découvrir les accueils de loisirs de l'ACL aux familles et aux partenaires du territoire ;
- Valoriser le potentiel humain de l'enfant, en mettant en lumière ses compétences, sa créativité et sa capacité d'engagement ;
- Mettre à l'honneur les équipes éducatives et les familles, acteurs essentiels du projet associatif.

Cette manifestation se veut un moment convivial, ouvert à tous, favorisant la rencontre, la coopération et la mise en valeur des dynamiques éducatives portées par l'ACL.

BILAN DE L'ANNEE 2025

1. Etude de la fréquentation

	2023	2024	2025	Pourcentage évolution
Villa Arthaud	7480	7776	7880	1,3
Clem'enfants	6182	6140	5989	-2,5
Maison des Collines	11103	13085	13046	-0,3
Clos d'Espiès	9646	9341	8186	-12,4
Saint Martin d'Uriage	6391	5366	4881	-9,0
Vaulnaveys le Haut	5869	5981	5285	-11,6
Notre Dame de Mésage	702	571	523	-8,4
Montbonnot	1714	1719	1396	-18,8
Les Baladins	4297	3605	2937	-18,5
Les Arlequins	3556	3931	3261	-17,0
Venon	249	577	498	-13,7
Gières Jeunesse	1278	1246	1450	16,4
Sorties ski	1262	1237	1389	12,3
Vaulnaveys le bas	300	556	670	20,5
Murianette	1398	1339	1033	-22,9
Séchilienne	766	889	853	-4,0
Poisat	2027	2032	2023	-0,4
Séjour	929	691	752	8,8
journées enfants	65149	66082	62052	-6,1
		111 jours	110 jours	
		595 enfants/jour	564 enfants/jour	
		soit 31 enfants par jour en moins		
		soit 2 enfants par jour par structure en moins		(sur 16 structures)

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, la plupart de nos centres enregistrent une baisse d'effectifs.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation.

1. Contexte socio-démographique

La baisse du taux de natalité commence à se faire ressentir sur les différentes communes partenaires : fermetures de classes en maternelle, diminution de la population jeune, vieillissement progressif des habitants.

À titre d'exemple, selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la commune de Saint-Martin-d'Uriage comptabilisait :

- 46 naissances en 2022
- 33 naissances en 2024

Les données 2025 ne sont pas encore publiées, mais la tendance reste orientée à la baisse. Suite à un échange avec le Maire de Saint Martin d'Uriage, il nous a précisé également que la commune accueille peu de primo-accédants avec enfants en bas âge, en raison notamment du coût élevé de l'immobilier, ce qui contribue au vieillissement de la population.

2. Impact du calendrier

Le calendrier n'a pas toujours été favorable à la fréquentation :

Par rapport à 2024, les structures ont fonctionné :

- 2 jours de moins sur les vacances de printemps
- 1 jour de moins sur la période estivale

Sur certains centres, comme Murianette, la deuxième semaine des vacances de printemps a été très peu fréquentée, de nombreuses familles ayant posé des congés sur cette période.

3. Activités à forte attractivité

Certaines activités ont cependant très bien fonctionné et ont affiché complet :

- Le ski
- L'équitation
- Les activités spécialisées de la Villa Arthaud
- Les activités spécialisées de Clem'Enfants
- La majorité des activités du service jeunesse de Gières

Ces résultats confirment l'attrait des familles pour les activités spécialisées. Nous envisageons donc un développement plus large de ce type d'offres sur l'ensemble des centres, avec une première mise en œuvre prévue au centre de Murianette dès septembre 2026.

Ce développement répondra également à la nouvelle convention signée avec le COS 38, qui financera désormais les activités spécialisées proposées par notre Association.

4. Analyse des chiffres

À première lecture, le taux de baisse par centre peut sembler alarmant. Toutefois, une analyse plus fine permet de relativiser :

- 2024 : 111 jours de fonctionnement
- 2025 : 110 jours de fonctionnement

Soit une journée de fonctionnement en moins.

La moyenne de fréquentation journalière s'élève à :

- 595 enfants en 2024
- 564 enfants en 2025

Soit une baisse d'environ 30 enfants par jour. Rapportée à nos 16 structures, cela représente en moyenne 2 enfants par jour et par structure (2.5 enfants sur 12 structures permanentes).

5. Perspectives

Dans un contexte socio-démographique en mutation, nous devons rester vigilants quant à nos taux de fréquentation afin de garantir la stabilité de notre fonctionnement.

Nous restons néanmoins optimistes. Le développement des activités spécialisées, ainsi que les nouvelles conventions à venir (notamment avec le COS 38), constituent de véritables leviers pour renforcer l'attractivité de notre Association et attirer davantage d'adhérents dans les années à venir.

2. Résultat financier provisoire de l'exercice 2025

L'exercice 2025 se termine sur un résultat positif de 2 441.49€, contre 3 063.86€ en 2024. Ce résultat excédentaire permet à l'association de préserver sa capacité de provision et de sécuriser son équilibre financier dans un contexte économique toujours contraint.

Ce résultat est le fruit de choix de gestion assumés, en particulier sur la maîtrise des charges, notamment des charges de personnel.

1. Les charges de personnel : une baisse significative et expliquée

En 2025, les charges totales de personnel s'élèvent à 1 694 482.90€ contre 1 722 743.65€ en 2024. Cela représente une baisse de 28 260.75€, soit -1.64%.

Cette diminution est principalement liée :

- À des non-remplacements de postes,
- À une réorganisation interne,
- À une adaptation plus fine des effectifs aux besoins réels des structures.

Il ne s'agit pas d'une baisse d'activité, mais d'un ajustement maîtrisé de la masse salariale, qui a contribué directement à l'amélioration du résultat de l'exercice.

Détail des évolutions :

Emploi jeune / apprenti :

9 387,04€ en 2025 contre 33 142,95€ en 2024

= baisse de 23 755,91€

Vacataires / CDD :

24 403,79€ en 2025 contre 39 049,99€ en 2024

= baisse de 14 646,20€

Personnel de service :

10 387,47€ en 2025 contre 19 701,33€ en 2024

= baisse de 9 313,86€

Ces diminutions compensent partiellement la légère hausse des permanents (+ 14 143,17€) et des charges sociales (+9 711,89€) liées à l'évolution mécanique des coûts salariaux.

2. Autres charges : évolution maîtrisée

- Achats :

298 283,71€ en 2025 contre 313 565,61€ en 2024

Baisse de 15 281,90€, soit -4.9%

- Charges externes :

247 187,52€ en 2025 contre 238 700,42€ en 2024

Hausse de 8 487,10€ liée notamment aux loyers et à la maintenance

- Autres charges externes :

540 259,10€ en 2025 contre 559 113,69€ en 2024

Ces évolutions traduisent une gestion active et ciblées des dépenses, sans remise en cause du fonctionnement des services.

L'exercice 2025 confirme une gestion rigoureuse, prudente et responsable.

La baisse des charges de personnel de 1,64%, liée aux non-remplacements et à une organisation ajustée, a joué un rôle central dans l'équilibre du compte de résultat.

Avec un résultat positif de 2 441,49€, l'association conserve une capacité de provision et une situation financière saine, lui permettant d'aborder les exercices à venir avec vigilance mais sérénité.

ANNEE 2026

1. Etude de fréquentation des vacances d'hiver

Sur les vacances d'hiver 2026, on observe une légère baisse globale de la fréquentation, avec 5 573 journées enfants réalisées contre 6 264 en 2025.

Cette baisse est toutefois à relativiser, car la situation est assez contrastée selon les structures. Certaines connaissent au contraire une dynamique positive, notamment Saint-Martin-d'Uriage (+32 %), Poisat (+20 %) et Clem'Enfants (+15 %). Les sorties ski continuent également de bien fonctionner avec des effectifs complets pour les deux semaines de fonctionnement.

La diminution se concentre surtout sur le secteur de la Villeneuve, avec une baisse marquée sur Les Arlequins et Les Baladins. Cela peut s'expliquer par des évolutions dans les habitudes des familles et un besoin de renforcer la visibilité de notre offre sur ce territoire.

Pour y répondre, plusieurs actions sont déjà engagées :

- La mise en place de permanences dans les écoles pour aller directement à la rencontre des familles,
- Des rencontres avec les associations sportives et les partenaires socio-éducatifs afin de développer des partenariats,
- Notre participation aux équipes pluridisciplinaires de soutien du Programme de Réussite Éducative sur le secteur 6.

L'objectif est de mieux identifier les besoins des enfants, renforcer les partenariats locaux afin de redynamiser progressivement la fréquentation des accueils de loisirs.

2. Le programme activités du 2^e trimestre 2026

Le 2^e trimestre 2026 s'annonce riche en découvertes, en expérimentations et en projets culturels pour les enfants accueillis sur nos centres.

Une patinoire synthétique aux Petites Maisons

En partenariat avec le club de hockey sur glace des Brûleurs de Loups, une patinoire synthétique sera installée sur le site des Petites Maisons. Cette activité gratuite, financée par le fonds de dotation des Brûleurs de Loups, permettra aux enfants de découvrir les sports de glace de manière ludique et encadrée. Fort du succès rencontré durant les vacances d'hiver 2024, le projet est reconduit lors de la première semaine des vacances de printemps, avec cette fois-ci une initiation ouverte à tous les enfants.

De nouveaux stages au Clos d’Espières

Le site du Clos d’Espières proposera une nouvelle programmation de stages variés : tutting dance, capoeira, tir à l’arc ou encore crochet. Ces activités, adaptées à tous les âges, favorisent la curiosité, l’éveil artistique et sportif, et permettent à chaque enfant de découvrir de nouvelles passions.

Des activités spécialisées à Murianette et un Forum Jeunes

Le centre de Murianette innove avec la mise en place d’activités spécialisées les mercredis matins. Les enfants pourront choisir entre une initiation à l’équitation ou au skate. Cette expérimentation vise à enrichir et diversifier l’offre de l’accueil de loisirs. À partir de septembre 2026, de nouvelles activités spécialisées seront développées avec un système d’inscription au trimestre.

De plus, le samedi 4 avril 2026 se déroulera la 3^{ème} édition du Forum Jeunes à Murianette, sur la place de la Mairie, de 10h à 16h. Un temps fort permettant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s’informer sur les dispositifs existants au sein des communes du territoire de la CTG (Domène, Gières, Murianette et Venon). La journée sera aussi rythmée par des initiatives sportives (karaté, skateboard) et une démonstration de danse urban street et ragga.

Des projets citoyens qui favorise le vivre-ensemble à la Villa Arthaud

L’accueil de loisirs de la Villa Arthaud et l’EHPAD Abbaye organisent régulièrement des moments de partage autour du jeu au sein de l’EHPAD. Ces rencontres favorisent la création de liens intergénérationnels entre les enfants et les résidents. Cette année, le projet s’articule autour d’un atelier de danse sur chaise ! Ainsi, il offre aux plus jeunes la possibilité de canaliser leur énergie et aux personnes âgées l’occasion de bouger. La danse devient ici un véritable moyen de développer sa créativité, de partager un moment convivial... et surtout, de prendre plaisir à danser ensemble !

En partenariat avec l’Hôpital de Jour Perreau, rattaché au Centre Hospitalier Alpes-Isère, des rencontres favorisant l’inclusion et le vivre-ensemble sont mises en place le mercredi matin. Ce projet vise à favoriser la rencontre entre des enfants hospitalisés en Hôpital de Jour et des enfants accueillis en milieu ordinaire au sein de l’accueil de loisirs.

Un projet autour de Mickey à Clem’Enfants

La première semaine des vacances sera consacrée au projet « Mickey : tout a commencé par une souris », en lien avec l’exposition présentée au Couvent Sainte-Cécile. Tout au long de la semaine, les enfants participeront à des ateliers créatifs et ludiques pour explorer l’univers de Mickey Mouse. Une visite de l’exposition viendra clôturer ce temps fort culturel.

Un projet culturel à Poisat

Le centre de Poisat proposera un projet autour des chants et danses traditionnels, favorisant la découverte et l’ouverture culturelle. Le groupe Trio Barock sera accueilli sur le centre pour un spectacle interactif, offrant aux enfants une expérience musicale vivante et participative.

Des ateliers Hip-Hop à la Villeneuve

En partenariat avec le service culturel de la Ville de Grenoble, dans le cadre de l'appel à projet « Place aux enfants », les enfants des centres de la Villeneuve participeront à des ateliers de Hip-Hop organisés les mercredis et pendant les vacances. Ce travail artistique donnera lieu à une restitution finale sur la place des Géants au mois de mai, valorisant l'engagement et la créativité des enfants participants.

Questions diverses

Il est proposé de fixer la date de l'Assemblée Générale, habituellement organisée au mois de juin, au mercredi 24 juin 2026. Cette proposition fera l'objet d'un courriel adressé à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration afin de recueillir leur validation.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 20h.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 12 mars 2026.

Fait à Grenoble, le 12 mars 2026

La secrétaire générale,

Bregje NOUWENS